

Communiqué de Presse

Le Ministère des l'Economie, des Finances et de la Relance, à l'écoute des propositions des Commerçants et Artisans des Métropoles de France (CAMF)

L'association nationale Commerçants et Artisans des Métropoles de France (CAMF), composée de 19 métropoles, travaille depuis 5 mois, avec le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, sur le sujet des stocks des commerçants. La CAMF, acteur de terrain, a su alerter à temps le Ministère et ainsi prévoir, dans les meilleurs délais, des aides supplémentaires dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19.

Une aide financière directe pour aider au surplus de stock – Les stocks des entreprises ont un coût non négligeable dans la gestion annuelle. La crise sanitaire imposant des confinements et autres couvre-feux, n'a pas permis à tous les commerçants des secteurs liés à la mode, de suffisamment vendre pour ne pas voir leur valeur de stock augmenter. Les périodes de soldes (seuls moments dans l'année où les professionnels peuvent vendre à perte) n'ont pas suffisamment favorisé l'écoulement des stocks.

La CAMF a tiré la sonnette d'alarme dès l'annonce du second confinement et à tout de suite été invité à travailler aux côtés des Ministres pour présenter les retours terrain des commerçants. Première volonté : assurer une aide directe à tous les commerçants présentant un surplus de stock justifié.

Faciliter les liquidations des stocks – Plusieurs fédérations ont aussi proposé d'aider les commerçants en permettant exceptionnellement cette année de vendre à perte sur des périodes hors soldes. La CAMF a soutenu cette demande, particulièrement utile pour les enseignes mais moins adaptée pour répondre aux besoins des commerçants indépendants. La CAMF se féliciterait que l'ensemble des commerçants puisse trouver une réponse à la problématique des stocks.

Les Commerçants et Artisans des Métropoles de France remercient le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance pour avoir entendu les problématiques et les volontés du terrain. La CAMF se félicite, encore une fois, d'avoir mis en place des aides concrètes pour aider ses adhérents.

→ *Pour rappel la CAMF continue à travailler avec le Ministère pour apporter un soutien à l'ensemble des commerçants : un accompagnement pour tous les cas particuliers du commerce qui subissent durablement les effets de la crise.*

Contacts Presse – Coordination CAMF :

Matthieu Honnorat – Responsable de la Fédération des Commerçants et Artisans Dijonnais SHOP IN DIJON – 03 80 50 99 90 – 07 71 26 74 33 - m.honnorat@shop-in-dijon.fr

Eric Malézieux – Responsable de la Fédération des Commerçants et Artisans de Bordeaux La Ronde des Quartiers – 05 56 81 12 97 - 06 21 34 68 00 - emalezieux.laronde@gmail.com